

L.L.M. EU Competition law du King's College ?

Par Ircam, le 10/06/2019 à 18:12

Bonjour à toutes et à tous,

Je souhaite vous demander vos avis sur le LLM EU competition law du King's College. Il s'agit d'un LLM à distance, à mi-temps. Il est, d'après ce que je comprends, plutôt adressé à des professionnels exerçant déjà, plutôt qu'à des étudiants, désireux de développer leurs connaissances en droit de la concurrence de l'UE.

Voici mon profil :

Je suis élève avocat à l'EFB et je serai en stage à partir de juillet prochain (2019) pendant un an.

J'ai un M2 droits de l'Homme datant de 2015, j'ai fait une césure de 2 ans après ce master, puis je me suis décidé à passer le CRFPA en 2018.

Ma problématique est donc la suivante : je n'ai pas fait de M2 en concurrence ni même en droit des affaires, et c'est pourtant la voie vers laquelle je voudrais maintenant aller.

Le LLM Competition Law du King's College (différent du LLM EU Competition Law) est très connu, renommé, mais c'est un apprentissage en présentiel (à Londres).

Le LLM EU Competition Law en revanche peut se faire à distance, et en temps partiel, ce qui me permettrait de le faire dès septembre 2019, à côté de mes stages, mais son programme est plus light, et je ne sais pas s'il est aussi renommé.

Pensez-vous que l'étiquette du King's College sur mon CV soit suffisant pour entrer dans des cabinets assez gros, même s'il s'agit du LLM à distance et non du "vrai" LLM en présentiel ?

En vous remerciant d'avance,
Ircam